

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour **lundi le 23 octobre 2023 à 18 h 15**, suivant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 23 octobre 2023 à 18 h 15

LIEU : Salle du conseil

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2. **VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

4. **CORRESPONDANCES**

5. **GREFFE**

6. **FINANCES ET ADMINISTRATION**

7. **URBANISME**

8. **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Acceptation des soumissions pour les travaux préparatoires du boulevard Taschereau Sud - Installation de nourrices

10. TRAVAUX PUBLICS

11. SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1 Embauche de quatre (4) pompiers réservistes à temps partiel

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Autorisation de dépenses pour assister à la remise des prix « Les Arts et la Ville »

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.